

# Bulletin d'adhésion ou de soutien

**Formulaire à renvoyer par courrier à**  
**ASSOCIATION ÉPI Île de France**  
**Jean-Charles DENIS**  
82 avenue de Choisy – 75013 Paris

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

E mail (pour envoi reçu fiscal et newsletter) : .....

Souhaite devenir membre de l'Association "ÉPI Île de France" et règle le montant de 15 € pour la cotisation 20...

Je fais un don ponctuel d'un montant de :

20 € (6,80 €\*)  50 € (17 €\*)  100 € (34 €\*)

150 € (51 €\*)  Autre .....€

en ligne sur le site

<https://www.helloasso.com/associations/epi-ile-de-france>

par chèque à l'ordre d' ÉPI IDF (à envoyer à l'adresse ci-dessus)

Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient diffusées auprès des autres membres d'ÉPI IdF

Date et Signature :

(\*) Ce que vous coûte votre cotisation ou don après la déduction fiscale de 66 % dans le cadre de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un reçu fiscal vous sera délivré.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. E mail : [contact@epi-idf.com](mailto:contact@epi-idf.com)

## L'association

L' Association ÉPI IDF a été créée en 2016 par des parents d'enfants ou de jeunes adultes atteints d'épilepsie rare et sévère avec des handicaps associés, dans le but de leur assurer un avenir tout en poursuivant leur insertion dans la société.

## Nos partenaires



Fédération des Associations de Personnes handicapées par des épilepsies sévères

Équipe Relais Handicaps Rares



Centre National de Ressources Handicaps Rares à composante Épilepsie Sévère



Soutien du Pr Rima Nabbut de l'Hôpital Necker Responsable du Centre de Référence des Épilepsies Rares (CRÉER), clinicienne et investigatrice de projets de recherche).

## Nous contacter



[contact@epi-idf.com](mailto:contact@epi-idf.com)



[www.epi-idf.com](http://www.epi-idf.com)



EPI IdF

ÉPI Île de France

Siège social : 26 rue Michel de Montaigne - 93700 Drancy



Aide aux  
adultes  
Épileptiques  
pour leur  
Progression et  
leur Intégration

Ensemble  
Construisons  
leur avenir

[www.epi-idf.com](http://www.epi-idf.com)

# Épilepsie : les chiffres<sup>(1)</sup>

2<sup>ème</sup>

pathologie neurologique en France, après la maladie d'Alzheimer

800 000

personnes souffrent d'épilepsie au niveau national (près de 4.7 millions de personnes concernées en incluant les proches)

120 000

personnes atteintes d'épilepsie sévère avec handicaps associés

22 800

personnes en Île de France (enfants et adultes)<sup>(2)</sup>

- moins de 20 établissements en France
- dont 1 établissement pour adultes en Île de France (40 places)

## Le constat

L'épilepsie génère l'exclusion. Elle provoque le refus d'admission des personnes épileptiques « non stabilisées » dans des structures d'accueil pourtant dites médicalisées !

Les adultes souffrant d'épilepsie sévère ont besoin de places spécifiques adaptées à leurs besoins afin qu'ils puissent poursuivre leur développement et leur insertion dans la société. .

Par manque de places, à 20 ans, ils sont maintenus en établissement pour enfants (en France ou à l'étranger loin de leur famille), en hôpital psychiatrique ou chez leurs parents, mais **sans solution adaptée, créant ainsi une rupture de leur projet de vie.**

## Notre but

Devant l'urgence et la complexité de la situation, ÉPI IdF agit pour la création de places adaptées pour les adultes atteints d'épilepsie sévère avec handicaps associés.

## Épilepsie sévère = Handicap rare

Une épilepsie sévère associée à une ou plusieurs déficiences graves (mentale, cognitive, psychique, physique) est considérée comme un handicap rare.

## Qu'est-ce que le handicap rare ?

Combinaison de 3 types de rareté



(1) Source : Épilepsie France — estimation basée sur données ARS et ÉPI Bretagne

(2) Estimation basée sur ratio population IdF sur France entière (19 % source ARS 2018)

## Rejoignez-nous

Adhérer à ÉPI IdF c'est :

- soutenir notre projet
- nous permettre de poursuivre nos actions auprès des pouvoirs publics et instances décisionnaires (MDPH, ARS, Conseils départementaux) .

**Nos capacités d'actions dépendent entièrement de votre solidarité et de vos dons.**

Pour nous aider<sup>(\*)</sup> :

- Adhérez directement sur notre module **en ligne** : <https://www.helloasso.com/associations/epi-ile-de-france>
- OU remplissez le bulletin d'adhésion et renvoyez le avec votre règlement (adresse au dos)



(\*) Au titre de l'impôt sur le revenu, réduction de 66 % de votre adhésion/don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré.

## Qu'est-ce qu'une place adaptée ?

